

Paris, le 17 décembre 2024

Communiqué de presse

Damien Charrier est élu président du Conseil national de l'ordre des experts-comptables

Le 17 décembre, à l'occasion de la session réunissant les 56 nouveaux élus de la mandature 2024-2028 de l'institution, Damien Charrier a été élu président du Conseil national de l'ordre des experts-comptables. Succédant à Cécile de Saint Michel à la tête du CNOEC, il entend porter une vision moderne et ambitieuse pour répondre aux enjeux de la profession et accompagner les entreprises dans un environnement économique en pleine mutation.

Installé en Normandie depuis 25 ans, Damien Charrier, 48 ans, a présidé le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Normandie de 2016 à 2020. Porte-parole du groupe IFEC au CNOEC, il a également occupé des fonctions stratégiques au sein d'organisations telles qu'Initiative Normandie et le MEDEF. Ce parcours lui a permis de cultiver une relation étroite avec les professionnels de terrain et les acteurs du tissu économique. Grâce à ce double ancrage, local et national, il sera en mesure de répondre aux attentes des experts-comptables tout en anticipant les grands défis économiques et technologiques de notre temps.

Damien Charrier place sa présidence sous le signe de la modernisation de la profession pour renforcer le rôle des experts-comptables comme partenaires stratégiques des entreprises françaises ainsi que la reconnaissance de leur action dans leur environnement.

Une profession au cœur des transformations économiques et numériques

Damien Charrier fait de la simplification de la vie des cabinets et de leur ancrage au cœur des flux économiques et numériques une priorité. Pour mettre en œuvre cette ambition, il souhaite agir sur 3 piliers essentiels : la réussite de projets majeurs comme le passage à la facturation électronique, l'innovation et la sécurisation. Il ambitionne d'affirmer l'identité numérique professionnelle de l'expert-comptable et ainsi de consolider leur rôle de tiers déclarant, au-delà de la signature électronique et du mandat implicite, de développer une IA générative dédiée à la profession, « *souveraine, fermée et sécurisée* » et de renforcer, au sein des cabinets, l'exploitation sécurisée de la data et des technologies numériques au service de leurs entreprises clientes.

Renforcer les compétences et l'attractivité de la profession

Pour accompagner la digitalisation des cabinets et dominer ces mutations, le nouveau président de l'Ordre entend également agir sur le management, la gestion des compétences et la valorisation des ressources humaines dans les cabinets, avec la création notamment du « passeport collaborateur » qui permettra de référencer leur compétences socles et leur portabilité ou la création de parcours qualifiants ouverts à toute la profession comptable, centrés sur les missions les plus récurrentes au sein des cabinets et sur les nouveaux métiers : le full service et l'accompagnement administratif, le cost-killing et l'amélioration de la rentabilité, la data, la durabilité...

Un interlocuteur privilégié des décideurs publics et économiques

Acteur de référence auprès des pouvoirs publics, l'Ordre des experts-comptables continuera d'être un partenaire stratégique dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes économiques. Que ce soit sur la réforme de la simplification administrative, le soutien aux TPE-PME, Damien Charrier réaffirme le rôle d'interlocuteur clé des décideurs publics et économiques pour tout ce qui concerne la vie des entreprises françaises et la valorisation des territoires.

« Être président du Conseil national de l'ordre des experts-comptables, c'est porter la voix et défendre les intérêts de 22 000 professionnels et 170 000 collaborateurs, mais pas seulement : c'est aussi jouer un rôle majeur dans la transformation de notre économie, aux côtés des entreprises, petites et grandes, et des acteurs régionaux, ultramarins compris, face aux défis de la transition numérique, de la durabilité et de la simplification administrative. Mon ambition est de renforcer notre rôle stratégique, d'être force de proposition auprès des décideurs publics et économiques, de garantir des outils accessibles et performants et de placer l'innovation et la digitalisation au cœur de notre action. Plus qu'un mandat, c'est une responsabilité : celle de faire rayonner notre profession pour en faire un acteur moteur d'une économie plus agile, durable et connectée. », affirme Damien Charrier.

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 22 000 professionnels, 170 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.

Contact presse

Julienne BOURDET

Agence Format

julienne.bourdet@agenceformat.com

06 09 88 97 70